

Compte-rendu du Conseil Municipal

Du 31 mars 2015 à 19 h

Présents Robert VIELFAURE, Juliette CONSTANTIN, Guy DUBREU, Guy IMBERT, ,
Monique RIGOLLET, Eliane TARALLO, Gilles PEREAU, Michel LAPIERRE, Mélanie
FANGIER,

Représentés : Jacques ANATOLE, Marie LEMAIRE

A été élue Secrétaire de séance : M.FANGIER

1. Délibération compte de gestion 2014, compte administratif 2014, affectation des résultats :

<u>Section de fonctionnement</u> : excédent :	121 376, 21 €
<u>Section d'investissement</u> : déficit :	1 723, 70 €
<u>Total</u> : excédent :	119 652, 51 €

Au vu de ces résultats, il a été décidé d'affecter :

<u>Section d'investissement</u> -Art : 1068 :	1 723, 50 €
<u>Section de fonctionnement</u> -Art 002 :	119 652, 51 € (excédent de fonctionnement reporté)

Pour : unanimité (M.le Maire ne participe pas aux votes)

2. Délibération : Taux des taxes locales

Pas d'augmentation de taux pour 2015.

Pour : unanimité

3. Délibérations: attribution de subventions 2015

Le Conseil Municipal décide d'attribuer :

ADMR : 300 €

Portage des repas : 300 €

Restaurants du cœur : 300 €

50 €/enfant domicilié sur ROCHER qui participe à une classe de découverte ou un voyage scolaire et dont la famille fait une demande.

Pour : unanimité

4. Délibération : adhésion offre d'assistance technique

L'ATESAT (assistance technique offerte par la DDT) n'existe plus. Le Département propose le même service mais pour un coût multiplié par 10 (soit 886, 03 €/an au minimum).

Etant donné les projets de cette année, le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer.

Contre l'adhésion : unanimité

La séance est levée après quelques communications et questions diverses